Journal d'informations municipales

COLLIGNY-MAIZERY

N°1 – Octobre 2026

D'un bout à l'autre…



Sommaire

Edito

Actualités
- Enfouissement réseaux achevés
- Eclairage public : comment ça fonctionne ?
- Marquages bleus au sol : explications
- Ouvrages exécutés en régie
- Prochains travaux : la sécurisation
- Réouverture de la Petite Auberge : bientôt un an
- Rappel Urbanisme

La vie municipale
- Les décisions en bref
- Le budget général primitif 2026

La vie locale
- Le vide greniers 2026
- La 40ème Saint Jean
- Les 2ème vendanges dans la commune
- Les activités proposées
- Festivités à venir pour petits et grands

Focus
- Noces de Palissandre

EDITO

Madame, Monsieur,

L'équipe municipale élue en mars 2026 et renouvelée d'un tiers, a rapidement pris ses marques. Elle s'est organisée pas à pas pour s'intégrer aux projets en cours et apporter ses propres idées, toujours dans l'intérêt général de la commune.

Je tiens à remercier chaleureusement les anciennes conseillères et les anciens conseillers qui ont choisi de ne pas poursuivre leur engagement, pour le temps et l'énergie qu'ils ont consacrés à la collectivité. Je suis très heureux d'accueillir les nouveaux conseillers et la nouvelle adjointe, qui ont rejoint cette belle aventure et relèvent avec nous les défis de ce mandat.

Un début de mandat est toujours rythmé par un calendrier dense : renouvellement des organes de direction, prise de fonction dans les instances communales et intercommunales… Le budget primitif a ainsi été adopté dès avril 2026.

Les mois de mai à juillet 2026 ont permis de mener à terme plusieurs gros dossiers de travaux engagés lors du mandat précédent : l'enfouissement des réseaux et travaux sur éclairage public, ainsi que le suivi du projet de relance de l'activité du Restaurant à Colligny.

L'été, marqué par la canicule et par les consignes préfectorales liées aux risques d'incendie et de sècheresse, ont naturellement mis les activités au ralenti. Une nouvelle année scolaire a débuté en Septembre mais dès la fin août, les élus avaient déjà repris le chemin du travail avec un nouveau projet : sécuriser la traversée de nos deux villages.

Au fil de ces pages vous découvrirez un aperçu des travaux réalisés, des décisions prises, des évènements qui ont rythmé la vie de la commune, ainsi que ceux qui vous attendent dans les prochains mois.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Le Maire
Hervé MESSIN

ACTUALITES

☞ L'enfouissement des réseaux Rue principale à Colligny :

La commune a mené à bien en 2026 les travaux d'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphonie, éclairage public) sur la commune. Cette opération a permis de supprimer les fils aériens et poteaux qui jalonnaient nos rues, pour un environnement plus sûr, plus esthétique et plus fonctionnel.

Pourquoi enfouir les réseaux ?

L'enfouissement des lignes électriques et de télécommunication présente plusieurs avantages pour la commune et ses habitants :

- une meilleure qualité paysagère et un cadre de vie valorisé ;
- une sécurisation des réseaux, moins exposés aux intempéries (tempêtes, chutes d'arbres) et donc moins de coupures d'électricité ou de téléphone ;
- une facilitation de l'entretien de la voirie et des trottoirs ;
- une modernisation de l'éclairage public, réalisée à cette occasion.

Un budget maîtrisé grâce aux subventions

Le montant de cette opération s'est élevé à 185 000 € . Grâce au soutien du Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification (FACÉ) la commune a bénéficié d'une subvention de 30.000 €, mais également 10.000 € d'Orange et 13.000 € de Réséda, permettant d'alléger significativement la charge pour le budget communal.

La municipalité remercie les riverains pour leur patience durant la durée du chantier. Ces travaux s'inscrivent dans une démarche continue d'amélioration du cadre de vie et de modernisation des infrastructures communales.

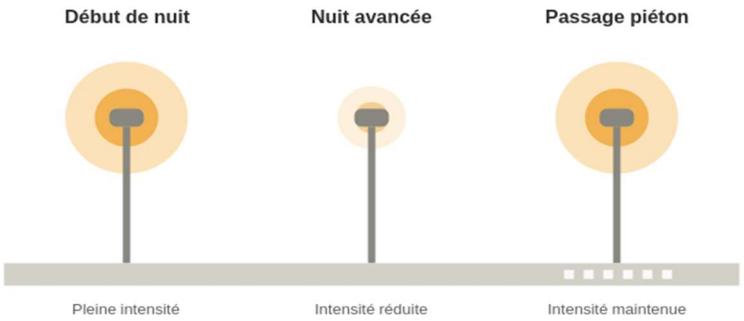
☞ Eclairage public : La commune est passé à l'éclairage au LED, comment ça fonctionne ?

Des travaux de rénovation de l'éclairage public ont été réalisés sur la commune au cours de l'année 2026. Des anciens candélabres ont été remplacés par un éclairage LED nouvelle génération, plus économique et plus respectueux de l'environnement.

Comment ça fonctionne ?

Le nouveau système fonctionne sur une programmation horaire automatique qui s'ajuste en fonction des saisons. L'intensité lumineuse des lampadaires est réduite (atténuation), permettant de limiter la consommation d'électricité et la pollution lumineuse, durant les heures de faible fréquentation, tout en conservant un éclairage suffisant pour la sécurité des habitants.

Seule exception : les passages piétons restent éclairés à pleine intensité toute la nuit, afin de garantir une visibilité optimale et la sécurité des piétons qui traversent la chaussée, quelle que soit l'heure.



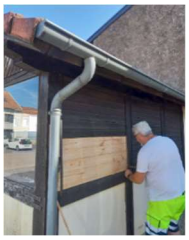
Quels sont les bénéfices attendus ?
Cette rénovation permettra à la commune de réaliser des économies d'énergie significatives, tout en maintenant un éclairage adapté aux besoins de sécurité de tous.

☞ Explication sur le pointage SEBVF des bouches d'arrêt d'eau

Le syndicat des eaux de Basse Vigneulles Faulquemont (SEBVF) a procédé avec de la bombe de peinture bleue à la réalisation de marquages au sol. Il s'agit d'un recensement par un relevé topographique pour la géolocalisation des vannes d'arrêt d'eau, afin de mettre à jour des plans qui sont synthétisés dans un SIG (système d'information géographique).



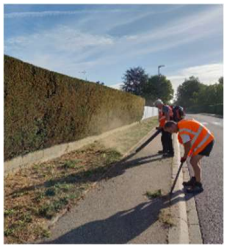
☞ Les ouvrages exécutés en régie (par des élus et des bénévoles)





Réparation des dégradations du mur de l'abribus - Taille et nettoyage des aires de jeux - Arrachage des herbes indésirables

Tâches hebdomadaires d'entretien des espaces verts, des aires de jeux, taille des haies, balayage pour limiter les encombrements des caniveaux en cas d'intempérie, vidage des poubelles, ramassage des détritus jetés/tombés sur la voie publique et réparation des dégradations accidentelles et vandalisme sur les biens et mobiliers communaux.


Débroussaillages des bosquets pour la bonne visibilité – Entretien des abords des trottoirs

Le suivi des plantations des vergers communaux faites en 2025 : inspection régulière de la croissance des arbres et arbustes. Au printemps on décomptait la perte de 2 arbres qui n'ont pas « repris ». En raison de la canicule l'observation étroite de l'évolution des autres arbres est requise, un arrosage a été réalisé.

☞ Prochains travaux : un projet de sécurisation de la traversée des 2 villages est lancé

La campagne de comptage réalisée en mars 2025 par le Conseil Départemental avait révélé une vitesse moyenne de 46 km/h et 35% des usagers circulant à plus de 50km/h à Colligny et une vitesse moyenne de 37km/h à Maizery et 9% des usagers qui circulent à plus de 50 km/h. (Cf. bulletin communal octobre 2025).

Il demeure un ressenti de vitesses élevées et des nuisances routières sonores dans la traversée des 2 villages, par tout type de véhicule motorisé, les « 2 roues » inclus. En effet de nombreuses réclamations et demandes récurrentes d'habitants des deux villages sont faites auprès des élus de la commune. L'installation de dispositifs pour favoriser le ralentissement de la circulation est demandée.

Les services départementaux ont été consultés. La règlementation et la configuration réduisent le champ des possibles, seuls deux dispositifs étaient éligibles : le plateau surélevé et/ou le feu tricolore récompense.





Ils présentent tous deux des avantages et des inconvénients qui ont été exposés en conseil.

Sur la base de devis et après débat, le choix s'est porté sur l'installation de feux tricolores pour la sécurisation des traversées des deux villages. Le dossier est lancé pour leur positionnement final optimal et règlementaire ainsi que pour les demandes de subventions.

☞ Réouverture de la Petite Auberge : bientôt un an

La première année de relance de l'activité commerciale de la Petite Auberge arrive bientôt à son terme.

Pour rappel : Le conseil ayant voté l'acquisition des murs et du fonds de commerce en 2025, la commune est détentrice de 85% des parts de la société d'économie mixte (SEM), crée à cette occasion.



Il apparait, 8 mois après l'ouverture, que la réouverture soit appréciée. Cependant comme tout le secteur de la restauration, les hausses des prix des matières premières et des charges associées pèsent sur l'activité.

Les épisodes de canicules, la hausse des prix des carburants, les difficultés de recrutement ont été un frein à l'atteinte du rythme de croisière.

L'activité du restaurant a pris un bon départ avec la création de 3 emplois mais il reste à la développer.

Une partie des charges de remboursement de l'emprunt contracté pour l'achat immobilier est couverte par la location des locaux.

Le conseil d'administration de la SEM surveille de près l'évolution.

☞ **Rappel des règles d'Urbanisme : La Déclaration Préalable**

Si vous souhaitez réaliser des petits travaux ou des modifications sur une construction. Avant de commencer, vous devez obtenir une autorisation en déposant une déclaration préalable de travaux (DP)

La DP est obligatoire pour réaliser les travaux qui ne sont pas soumis à permis de construire. Il peut s'agir de la création de surface, d'un aménagement intérieur et/ou extérieur ou encore d'un changement de destination de votre bien par exemple : toiture, pergola, carport, ravalement /changement de la couleur de la façade, boitier pompe à chaleur, ajout/changement de fenêtres, de volets, clôture/ mur, abri de jardin de plus de 5m2 etc.

Cette déclaration doit être faite par voie électronique via le Guichet Unique : c'est le service urbanisme de la Communauté de Communes Haut Chemin Pays de Pange qui instruit les dossiers. Se reporter aux informations fournies de la page du Service Urbanisme, accessible à l'adresse suivante : https://cchcpp.fr. Ou déposer votre dossier en suivant les instructions au lien suivant : https://cchcpp.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier

Pour toute question n'hésitez pas à contacter le secrétariat de Mairie.

LA VIE MUNICIPALE

☞ **Aux derniers conseils* :**

Le 21 mars 2026 :

- Election du Maire de Colligny-Maizery
- Fixation du nombre d'adjoints
- Election des Adjoints
- Election du Maire délégué de la Commune de Colligny
- Election du Maire délégué de la Commune de Maizery



Le 23 avril 2026 :

- Fixation des indemnités Maire et adjoints
- Délégations accordées au Maire
- Suppression des communes déléguées
- Désignation des délégués : commissions travaux CCHCPP
- Désignation des délégués : commission locale d'évaluation des charges transférées à la CHCPP
- Désignation des Délégués au Syndicat des Eaux SEBVF
- Désignation des délégués au Syndicat scolaire SIVU
- Désignation d'un correspondant Défense /sécurité
- Création des commissions communales et nomination des membres
- Election Président Séance pour vote des Comptes Financiers Uniques
- Vote des comptes financiers uniques
- Vote de l'Affectation des résultats

- Vote des taxes communales
- Vote du Budget primitif général
- Vote du Budget primitif lotissement La Goule
- Vote du Budge primitif commercial
- Nomination des administrateurs de la Sem « La Petite Auberge »

Le 31 août 2026 :

- Modification d'une délibération des délégations accordées au Maire
- Remboursement frais engagés par un adjoint
- Sècheresse : Aide aux agriculteurs éleveurs de la commune
- Décalage des loyers commerciaux
- Travaux d'isolation 5 rue de Pange
- Convention recouvrement frais d'assurances copropriété 3 rue de Pange
- Sécurisation des traversées de Colligny et de Maizery
- Repas de anciens et spectacle de Noël
- Fixation des postes de dépenses à imputer au compte 623
- Annulation délibération taxe de séjour
- Désignation membres CCID
- Convention avec l'aménageur du Lotissement du Noyer
- Taxe sur la vacance des locaux d'habitation

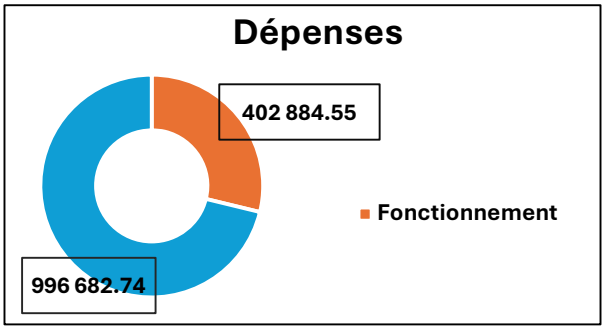
**Le détail de ces délibérations est consultable en mairie ou sur le site internet de la Commune*

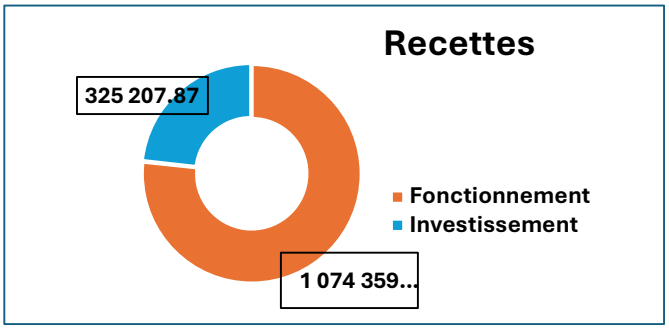
☞ Le budget primitif général 2026

Le budget est un acte de prévision et d'autorisation qui traduit en chiffres la vie de la commune.
Le budget général communal se compose de 2 sections qui présentent les dépenses et les recettes à l'équilibre.

● La section de fonctionnement regroupe les dépenses et les recettes qui se consomment dans l'année : salaire énergie, entretien courant, intérêts de la dette, subventions versées

● La section d'investissement regroupe les opérations qui modifient le patrimoine communal et le remboursement du capital des emprunts.





Les deux sections communiquent. En ce qui concerne notre commune : grâce à une gestion rigoureuse, les recettes de fonctionnement, incluent des excédents passés et dépassent les dépenses de fonctionnement estimées, ce qui dégage une épargne. Cette différence est reversée à la section d'investissement. Avec le fond de compensation de la Tva (FCTVA), les subventions et l'emprunt, c'est elle qui finance les projets en cours et futurs.

LA VIE LOCALE

Retour sur images

☞ Le traditionnel vide-greniers du 8 mai 2026





Moments privilégiés pour prendre le temps de déambuler, chiner ou exposer des objets pour vider son grenier en ce jour férié du 8 mai.

Vous avez été très nombreux à participer au vide-greniers et au feu de la St Jean, la météo était de la partie, merci à toutes et à tous pour votre présence.

☞ Les 40 ans de la Saint- Jean et de l'association les Copigneulles

Le 13 juin 2026 marquait la 40ième Saint-Jean mais également les 40 ans de l'association de la commune.





Journée festive qui a réuni petits et grands dans une ambiance chaleureuse autour d'un point de restauration et une piste de danse.

Après la mise à feu du bûcher et le feu d'artifice, la fête s'est poursuivie jusque tard dans la nuit, grâce à l'animation musicale du D.J. qui a été appréciée.



☞ Les 2ème vendanges à Colligny-Maizery



Les 2ème vendanges ont eu lieu à Colligny-Maizery samedi 22 août 2026 au Domaine LW, sur un coteau situé entre Colligny et Pange.
En raison des fortes chaleurs, des bénévoles se sont réuni dès l'aube, pour prêter main forte à Jean-Philippe Weisse. En dépit du manque de précipitation qui ont contribué à limiter les maladies, la récolte d'environ 550 kg de raisin marque une progression par rapport à la première vendange de l'an passé.

Les grappes des 2 cépages - chardonnay et auxerrois - ont été pressés ensemble, le jour même, au Domaine Vicus à Vic sur Seille. La récolte devrait donner naissance à des bouteilles de vin blanc pétillant sous AOC Moselle. La dégustation est annoncée avant les fêtes fin 2027.



Les activités proposées dans la commune

Nous vous rappelons que des activités de détente et bien-être sont proposées dans la commune à l'initiative de certains habitants. Dans l'intérêt des habitants de la commune, elles bénéficient des installations à titre gracieux de la commune directement ou par l'intermédiaire de l'association des Copigneulles.



● Une activité Qi Gong, en séances d'une heure en extérieur, le jeudi matin à 10h, est animée par Joëlle LEMOY. Un repli dans la salle communale est prévu en cas d'intempérie. Il y a encore des places disponibles tél. Joëlle 07 83 59 24 45



● Des cours de Pilâtes initiés par Anne-Marie Weisse, sous l'égide des Copigneulles, sont donnés dans la salle communale de Colligny les jeudis de 15h30 à 16h30 et de 16h45 à 17h45 et sont animés par Sylvain tél. Anne-Marie 06 37 04 25 73.

Ponctuellement d'autres ateliers-vous sont proposés via email comme des ateliers de vannerie ou de cuisine.

Toutes les initiatives au profit des habitants de la commune sont les bienvenues ! N'hésitez à contacter le secrétariat de Mairie !

Une question,
Une suggestion,
Une réclamation,
Vous pouvez contacter

mairiecolligny@wanadoo.fr

Agenda des prochains évènements

☞ Le Repas des Séniors de la commune : dimanche 15 novembre 2026 sur inscription



La municipalité conviera, sous peu, à un repas les aînés de la commune (65 ans et plus à la date du repas).
Un menu spécial sera servi en leur honneur à la Petite Auberge de Colligny

☞ Samedi 12 décembre 2026 à 16h30 : Le Spectacle de Noël pour des Enfants et la venue du Père Noël



Tous les enfants de la commune de 0 à 10 ans, seront invités à un spectacle récréatif crée par Julien Sigalas et joué par une comédienne de la Comédie de Metz. Il sera suivi de la venue du père Noël pour la distribution de friandises.

Et aussi !

☞ Le petit marché de Noël de la Commune : Samedi 12 décembre 2026 - à partir de 17h00

C'est dans le cadre des chalets de Noëls, confectionnés par la commune et installés pour l'occasion devant la mairie de Colligny, que l'association des Copigneulles invitera tous les habitants, à venir se restaurer de produits locaux et partager un moment convivial autour des braseros.



Crédit photo : Michel Weiland

Focus sur … les Noces de Palissandre …

Fêter 65 ans d'union - les noces de Palissandre - est un événement exceptionnel !

Symbole de solidité et de longévité le palissandre est un bois rare et précieux.

La commune compte parmi ses habitants un couple qui a célébré en famille cet anniversaire le 28 juillet 2026 : Monique Doyen née en 1941 à Maizery et Robert Badé né à Metz en 1934.



De cette union sont nés 4 enfants : Véronique épouse Nicolay, Blandine épouse Richardin, Nathalie épouse Sourdot et Xavier. Le cercle familial s'est agrandit pour leur plus grand bonheur de 9 petits-enfants et 11 arrières-petits- enfants.

Une très grande fierté pour Monique et Robert retraité de la Police Nationale, entourés de près par tous ces descendants et leurs conjoints, aimants et dévoués à leurs petits soins, ainsi que leurs amis.

Une destinée remarquable et beaucoup de mérite après des décennies consacrées, entre autres, à œuvrer pour la paroisse de Pange, aussi loin que la santé le leur a permis.
C'est avec l'œil qui pétille et un brin malicieux que Monique nous rappelle pour la petite anecdote que : « *leur union à Maizery le 16 juin 1961 marqua à l'époque l'inauguration du bâtiment communal* ».

Bien des décennies plus tard ce bâtiment a fait l'objet de travaux d'agrandissement et libre d'occupation depuis la fusion des 2 communes de Maizery et Colligny, il accueille depuis le début de l'année 2026 le cabinet de Kinésithérapie.

Acteurs et témoins de l'évolution de notre commune, ils sont la mémoire historique de nos deux villages.

Ils forcent notre respect et notre admiration, toutes nos félicitations !